

RPI BOUESSE-MOSNAY-TENDU

ECOLES DE BOUESSE, MOSNAY ET TENDU

**PROCES-VERBAL: CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 26 OCTOBRE 2012**

**Etaient excusés:** Mme Pascaud, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Lorilloux, parent d'élève.

**Etaient présents:**

Pour les municipalités:

Mmes Aumaréchal et Lugnot, pour la municipalité de Mosnay, Mme Cogne, pour la municipalité de Bouesse et M Cacciti pour Tendu.

Pour les parents d'élèves:

M TAUVIE Fabrice, Mme TAUVIE Séverine, Mme FOULATIER Christelle, Mme CLUZELLE Nadège et Mme NEDEY Amélie, Mme ROUET Christelle.

Pour l'équipe enseignante:

Ecole de Bouesse: Mmes Chanéac et Laval, Mme Ballereau, ATSEM.

Ecole de Tendu: Mmes Nekrassoff et Mme Paillot

Ecole de Mosnay: Mmes Dupuy et Hauswald.

Mme CHAMBRAUD Anne-Sophie, Service partagé sur les écoles de Bouesse (1/2 aide pédagogique) et Tendu (remplacement de Mme Nekrassoff pour les deux demi-journées de décharge Coordination du RPI)

Ouverture de la séance à 18h.

**I Délibération pour fonctionner en conseil d'école commun :**

La décision de tenir un conseil d'école pour les trois écoles est approuvée à l'unanimité.

**II Présentation des nouveaux parents d'élèves.**

Les nouveaux parents d'élèves élus aux élections du vendredi 12 octobre 2012 sont au nombre de 7

ECOLE DE MOSNAY : M TAUVIE FABRICE ET MME TAUVIE SEVERINE

ECOLE DE BOUESSE : Mme LORILLOUX Lucrèce, Mme FOULATIER Christelle

ECOLE DE TENDU : Mme CLUZELLE Nadège, Mme ROUET Christelle, Mme NEDEY Amélie (suppléante).

**III Attribution du conseil d'école.**

Mme Hauswald rappelle les attributions du conseil d'école conformément aux articles 17 à 20 du décret de 1990:

1. Rappel de la composition du conseil d'école .
2. Le conseil est constitué pour une année et se réunit trois fois par an sur convocation huit jours auparavant: les prochaines dates des conseils seront : **Vendredi 15 février 2013 à Bouesse de 18h à 20h, la présidence sera assurée par Mme Chanéac et Vendredi 21 juin 2013 à Tendu de 18h à 20h, la présidence sera assurée par Mme Nekrassoff.**
3. Peuvent être invités les personnes nécessaires aux questions de l'ordre du jour (par exemple, réseau d'aide).
4. Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur la vie de l'école.

5. Il statue et adopte le projet d'école: projet qui vous sera présenté au cours de ce conseil.
6. Une information est donnée sur les choix pédagogiques des enseignants et l'organisation de l'aide personnalisée.

#### **IV Organisation du calendrier scolaire 2012/2013 :**

Les Vacances de Toussaint auront donc cette année une durée de deux semaines aussi, pour récupérer les deux jours supplémentaires, deux dates à noter :

-le **mercredi 3 avril 2013** sera travaillé toute la journée

- l'année scolaire se terminera le **vendredi 4 juillet 2013** après la classe et non plus le jeudi soir.

La concertation sur les autres questions relatives aux rythmes scolaires : temps de la journée, de la semaine et de l'année est menée dans le cadre de la consultation nationale sur la refondation de l'École.

Les enseignants auront des formations en fin d'année scolaire sur les nouvelles mesures mises en place pour 2013/2014 : changements de rythme scolaire et peut-être nouveaux programmes.

#### **V Point sur le déroulement de la rentrée scolaire.**

154 élèves ont été accueillis au sein du RPI dont 22 Petites Sections par Mme Laval (à noter, l'arrivée d'un enfant supplémentaire après les vacances de la Toussaint, soit 23 PS), la répartition globale est la suivante :

Enseignants	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme LAVAL	23								23
Mme CHAMBRAUD		19							19
Mme CHANEAC			15						15
Mme PAILLOT				23					23
Mme NEKRASSOFF					19	6			25
Mme DUPUY						18	7		25
Mme HAUSWALD							11	13	24
TOTAL	23	19	15	23	19	24	18	13	154

Un point sera fait chaque fin de mois pour informer les trois mairies de l'évolution des effectifs. Un CP part en novembre.

Elèves de BOUESSE : 28, ELEVES MOSNAY : 42, ELEVES TENDU 76, ELEVES HORS RPI (MAILLET, MALICORNAY, CLUIS) 8 ELEVES

Une augmentation plus importante qu'initialement prévue avec des causes diverses : retour d'enfants qui avaient eu une dérogation, déménagements ...

L'Inspection Académique a tenu compte de l'alerte lancée par les enseignantes en juin 2012 d'où l'octroi de la demi-aide pédagogique . Les enseignantes remercient la Mairie de Bouesse pour sa réactivité et la transformation de la salle du Conseil en salle de classe.D'autre part, le CE2 a été séparé entre Mosnay et Tendu. Comme il n'y a plus de Grandes Sections à Tendu, Mme Ballereau est répartie à l'école de Bouesse.

Ces arrivées imprévues ont nécessité l'achat de mobilier supplémentaire (réglable donc déplaçable en fonction de l'évolution des effectifs) et une nécessaire réflexion sur la rentrée 2013 :

- À Mosnay, le projet de création d'une classe dans le bâtiment à côté de l'église est abandonné.
- À Tendu, M Martin, architecte du CAUE a fait des propositions concernant l'aménagement de la cantine (une cloison abattue et un petit bâtiment annexe créé pour les congélateurs) et la transformation du local des cantonniers en classe, les devis sont attendus. Il ne conseille pas l'achat ou la location d'un préfabriqué.
- À Bouesse, un projet de transformation d'un ancien logement est à l'étude.

Pour information, après une période d'essai, la garderie de Bouesse est maintenue car très utile pour les familles.

### **Projets pédagogiques.**

a) RAPPEL PROJET D'ECOLE Trois axes prioritaires ont été dégagés suite à l'observation des résultats aux évaluations CE1 et CM2 ainsi que le travail en classe :

Axe 1 Maîtrise de la langue : Acquérir du vocabulaire.

Axe 2 Découvrir le monde, Mathématiques: Construire, comprendre et manipuler le nombre.

Axe 3 Compétences transversales : Etre autonome dans son travail.

Des objectifs sont toujours définis chaque année en cohérence avec le projet d'école qui sera effectif jusqu'en 2015.

### b) AIDE INDIVIDUALISEE

Première période :

A l'école de Bouesse, l'aide a concerné 5 élèves (1 gs et 4 ms) : mathématiques et découverte de l'écrit.

A l'école de Tendu, l'aide a concerné 6 CE1 : en lecture, 8 CP : en écriture, et en phonologie

A l'école de Mosnay, où l'aide a commencé le 17 septembre, 6 CE2 et 8 CM1 ont été concernés par l'aide : orthographe , calcul, compréhension de consignes et vitesse d'écriture .

### c) PROJETS

Les projets communs aux trois écoles sont : Ecole et Cinéma du CE1 au CM2, Escapages (prix littéraire), la venue d'une conteuse, Mme Di Stasio de la Bibliothèque d'Argenton/Creuse et le site internet. Les élèves de Tendu et Mosnay ont participé au cross à Argenton/Creuse le 15 octobre .

A l'école de Bouesse: le thème du Cirque sera le fil conducteur. Plusieurs sorties pédagogiques sont déjà programmées (lundi 28 janvier : festival du cirque à Issoudun, et le lundi 6 mai, spectacle arts de la piste à Equinoxe). Carnaval et la fête de fin d'année auront pour thème le cirque.

La fête de Noël aura lieu le vendredi 21 décembre (chants, goûter de Noël avec les familles et venue du père-noël). Pas de spectacle offert le matin, car il y aura un

spectacle pour tous les enfants du RPI en fin d'année.

A l'école de Tendu: CP : Projet mathématiques : la fête des 100 jours.

Les CP partiront à Dolus d'Oléron du 4 au 8 mars 2013, Mme Paillot sollicitera des accompagnateurs extérieurs à la classe de CP. Pour mémoire, le coût total par enfant est de 390 €: 220 € financés par les Municipalités et le Conseil Général, 20 € par la Coopérative Scolaire et 150 € restent à la charge des familles.

Des actions pourront être menées par les familles pour diminuer le coût à leur charge.

CE1 : Projet de correspondance avec les ce2/cm1 de Mosnay, sortie commune en fin d'année.

La conteuse de la bibliothèque viendra le 4 décembre.

A l'école de Mosnay:

*Lundi 19 novembre* : Mme Di Stasio de la Bibliothèque d'Argenton viendra « conter » aux élèves de Mosnay

*Jeudi 22 novembre* : intervention du CPIE de La Brenne dans le cadre de l'alimentation en produits locaux de la cantine (De la fourche à la fourchette). Deux autres interventions programmées les 26 mars et 28 mai 2013.

*Mai-Juin* : rencontre avec les correspondants de l'école de Malicornay à l'issue d'une course d'orientation.

### **Coopérative scolaire.**

Au 31 août 2012 , date de clôture de 2011/2012, la coopérative scolaire avait un solde positif de 515,13 €.

Le total perçu des cotisations auprès des familles est de 1998€, nous remercions les familles pour leur participation.

### **Questions diverses:**

- Pour information, l'école de Mosnay a été retenu pour le plan DUNE, elle recevra donc un "chèque ressources" de 500€ qui lui permettra d'acquérir des logiciels et autres ressources numériques, ces logiciels seront choisis pour être utilisables sur les vidéo-projecteurs dont l'acquisition a été demandée et accordée sur le budget 2013. Une formation aura lieu pour Mmes Dupuy et Hauswald le mercredi 14 novembre avec les collègues des trois autres écoles retenues.
- Les représentants de parents d'élèves prévoient un repas tartiflette le 9 février, les mairies acceptent d'apporter leur concours pour le transport de la vaisselle louée comme l'année précédente.
- Une tombola sera également organisée.

Clôture de la séance à 20h00.